

# FLASH INFO CIEAR NAMUR



Focus sur le projet de loi d'approche administrative



Chers lecteurs,

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer à plusieurs reprises l'avant projet de loi d'approche administrative dont la dénomination complète est « Avant-projet de loi relative à l'approche administrative communale, à la mise en place d'une enquête d'intégrité et portant création d'une Direction Chargée de l'Évaluation de l'Intégrité pour les Pouvoirs publics ». Celui-ci est approuvé en deuxième lecture par le Conseil des ministres et est en vue d'être présenté à la Chambre des représentants.

## Quelques objectifs de la loi poursuivis

La loi vise notamment à doter les pouvoirs locaux d'un cadre juridique leur permettant de lutter contre la criminalité déstabilisante ; d'ancrer et développer les Centres d'Information et d'Expertise d'Arrondissement (CIEAR) et de permettre et cadrer l'échange d'informations entre autorités.

## Qu'entend-on par criminalité déstabilisante ?

On entend par criminalité déstabilisante, les formes de criminalité qui portent ou peuvent porter atteinte aux structures sociales ou à la confiance qu'elles inspirent et entraînent ou peuvent entraîner une perturbation sociale et/ou économique.

## Comment lutter contre la criminalité déstabilisante ?

Outre différentes modifications législatives comme la pose de scellés et d'astreinte administrative, la loi permet aux autorités administratives de mener des enquêtes d'intégrité. Les enquêtes d'intégrité porteront sur l'exploitation ou l'implantation d'établissements accessibles au public. Elles permettront de refuser, suspendre ou abroger un permis d'exploitation et/ou conduire à la fermeture de l'établissement. Les autorités locales devront inscrire ce(s) secteur(s) dans leur réglementation locale pour mettre en œuvre les enquêtes d'intégrité, et ce après avoir analysé préalablement la perméabilité du secteur à la criminalité déstabilisante.

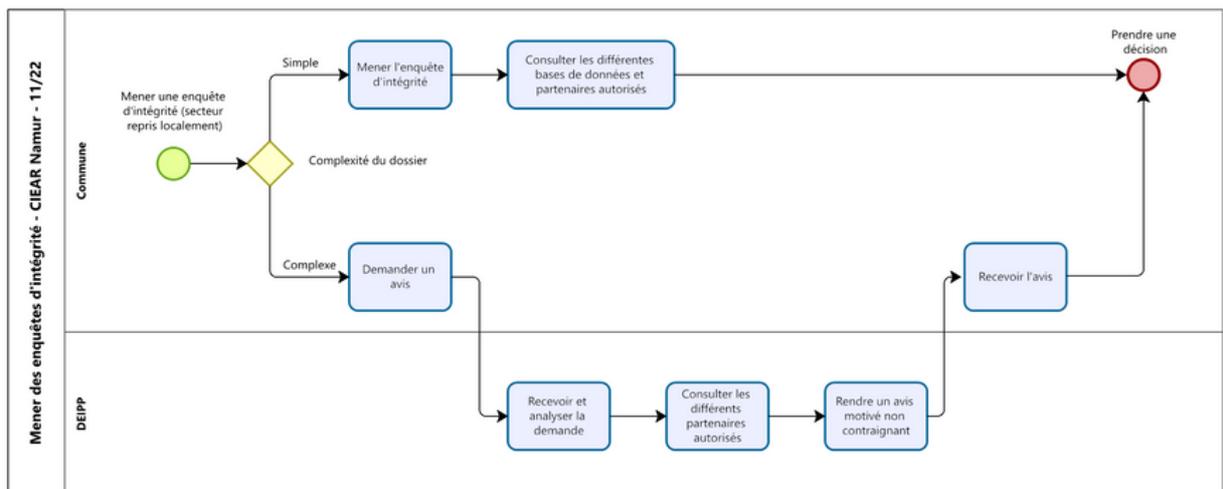
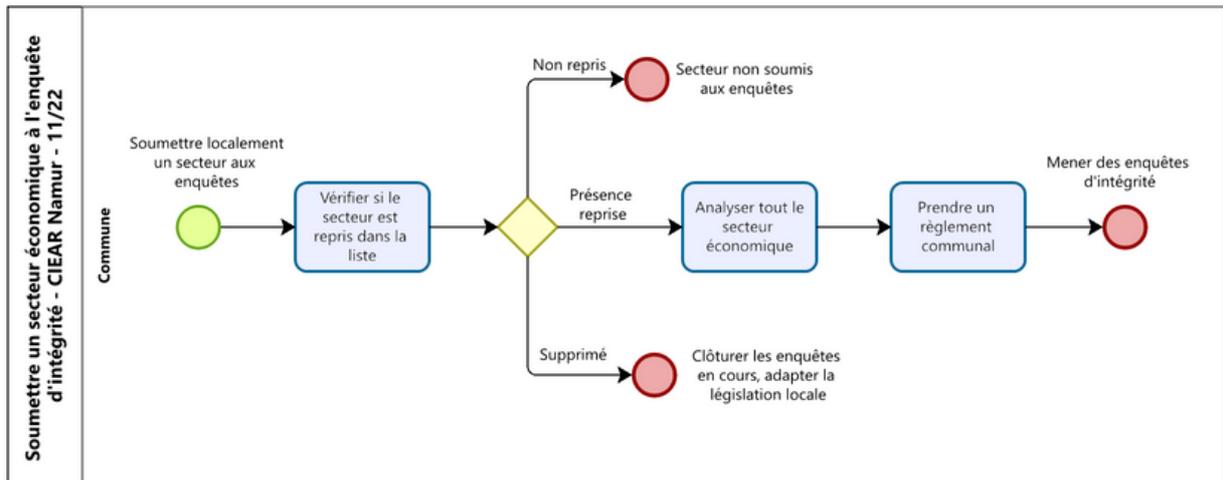
Pour mettre en application la loi, de nouveaux organes et/ou de nouvelles compétences sont créés et/ou développés. La nouvelle Direction chargée de l'Évaluation de l'Intégrité pour les Pouvoirs publics (DEIPP) aura pour mission : de réaliser une analyse de risque des secteurs et activités économiques au sein desquels la criminalité déstabilisante peut se manifester ; de gérer et développer le Registre Central des Enquêtes d'intégrité et de fournir, à la demande de la commune requérante, un avis dans le cadre de l'enquête d'intégrité.

En ce qui concerne les CIEAR/ARIEC : ceux-ci sont en train d'être généralisés à l'ensemble des arrondissement en intégreront la Direction de Coordination et d'Appui (DCA) de la Police fédérale. Outre leurs missions de sensibilisation, d'information, d'expertise et de coordination, les CIEAR/ARIEC seront des points de contact possibles pour les autorités administratives dans le cadre de l'enquête d'intégrité.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter.

# FLASH INFO CIEAR NAMUR

## Schémas



Powered by  
Ticagog  
Modeler

## Le CIEAR se développe en Belgique francophone

Vous êtes intéressés par l'approche administrative et vous voulez être notre collègue dans un autre arrondissement, voici quelques offres d'emploi actuelles :

- DCA Luxembourg - Conseiller - Criminologue - Coordinateur CIEAR (date limite d'inscription : 24/02/23)
- DCA Luxembourg - Conseiller - Juriste CIEAR (date limite d'inscription : 07/03/23)
- DCA Bruxelles - Conseiller - Juriste (date limite d'inscription : 10/03/23)